



Litige avec mutuelle generale

Par **piafpiaf33**, le **18/10/2009** à **23:50**

bonjour a vous

je rencontre un litige avec ma mutuelle "mutuelle generale ex mgptt"

je suis assuré chez eux depuis 1993 mais en 2005 je suis passé d'un contrat individuel en contrat groupe puis suite mutation professionnelle je suis redevenu aussré a mon compte depuis octobre 2008

du fait des accord avec mon employeur normalement les cotisations son preleve sur salaire hors suite à je ne sais quelles raisons les prelevements sur mon salaire n'on pas ete effectué depuis mon retour en assure simple en octobre

il ne save me dire pourqqoui mais par contre je viens juste de recevoir cette avis en aout et ils me demandent le retroactif jusqu'a octobre

je les ai contacté en exprimant le fait que je n'avait pas prete attetion a la saisie sur les salaire de la cotisation que je m'en excusé mais que je trouve d'un autre cote un peu deplorable le delai de prise en compte de ce probleme de prelevement de cotisation et que deux trois mois je voulais bien mais casi 10mois je trouvais cela abusif de leur par sachant que je pense que la faute vien d'eux.

j'ai d'ailleur reçu un courrier de leurs part mentionnant que "suite un probleme independant de leurs fait ils n'avaient put me prelever"

j'ai egalement fait valoir mon ancienneté chez eux mais rien n'y fait

quel recours ai je??

qui puis je contacter ?

merci d'avance

cordialement

philippe rebiere